

Introduction scénario de base

Afin de déterminer les besoins en matière d'offre médicale, la commission de planification élabore des scénarios d'avenir à l'aide d'un modèle de planification. Ce modèle de planification est un modèle "stock-and-flow"; il part du principe que, pour chaque profession des soins de santé, il existe une demande et une offre. Le modèle puise dans différentes sources de données et englobe les paramètres suivants :

- données du PlanCAD Médecins (2004-2012) : stock de médecins disponibles, taux de participation, répartition selon le secteur d'activité, taux d'activité, répartition selon le sexe et la nationalité (belge/non belge) ;
- nombre d'inscriptions en première année, taux de réussite, répartition des stagiaires par spécialité, pourcentage de stages terminés, pourcentage d'enregistrements auprès du SPF SPSCAE, répartition du nouveau flux de médecins selon le sexe et la nationalité (belge/non belge), flux de médecins étrangers formés à l'étranger, taux de survie, nombre d'individus et structure de la population, consommation de soins par segment de la population.

En prenant comme point de départ les tendances historiques observées, des projections de l'évolution du nombre de médecins actifs pour 29 spécialités médicales ont été réalisées à l'aide de ce modèle. Dans ces prédictions, il est tenu compte du stock d'actifs, dont sont déduites les sorties (décès, départs en retraite) et auquel sont ajoutés les nouveaux diplômés en Belgique, ainsi que le flux de praticiens diplômés à l'étranger. L'évolution de la demande en soins est estimée sur la base du nombre d'individus et de la structure de la population, en fonction de l'âge et du sexe, ainsi que de la consommation respective en soins (données de l'assurance maladie-invalidité - AMI).

Le modèle de planification élaboré par la Commission de planification comporte différents paramètres et tient compte de la mobilité, tant au début des études qu'au commencement des spécialisations et de la pratique professionnelle. Le scénario de base anticipe la population professionnelle active en Belgique, placée dans un contexte européen et international. La planification ne se limite plus aux praticiens professionnels formés en Belgique, mais tient dorénavant aussi compte de la mobilité internationale des praticiens professionnels des soins de santé.

Les résultats du scénario de base donnent une image de l'aspect que "pourra" revêtir dans le futur l'offre médicale en médecins, "si les conditions et la politique restent inchangées". Il est dès lors important que les résultats soient interprétés avec la prudence nécessaire et ne soient pas considérés comme la vision de la Commission de planification sur les évolutions à attendre ou à poursuivre.

Les projections ainsi obtenues sont présentées dans 29 rapports détaillés (un par spécialité) et deux rapports de synthèse.

La Commission de planification souligne qu'elle apportera sa vision de l'avenir de la profession médicale en développant des scénarios alternatifs (en 2016 et 2017). Le scénario de base ne constitue qu'un point de départ pour la discussion, qui permettra à cette vision d'avenir de prendre forme.